

Étude : Tendances liées au choix de carrière des jeunes Canadiens et les études postsecondaires qui y sont associées, 2000 à 2010

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans Le Quotidien, le mardi 27 janvier 2015

Pour la majorité des jeunes Canadiens, le choix de carrière est un processus continu qui s'amorce à l'adolescence et qui se poursuit généralement bien après l'âge adulte.

Ces constatations sont fondées sur les résultats de l'Enquête auprès des jeunes en transition menée entre 2000 et 2010, qui a recueilli des données tous les deux ans auprès des mêmes répondants à partir de l'âge de 15 ans. La présente étude porte sur les résultats des jeunes Canadiens âgés de 25 ans en 2010 pour lesquels des renseignements sont disponibles pour toute la période de 10 ans.

Parmi les jeunes de 25 ans à qui l'on avait demandé les aspirations professionnelles de façon périodique depuis l'âge de 15 ans, peu avaient conservé les mêmes aspirations professionnelles que celles mentionnées à l'adolescence. Près de 10 % des jeunes adultes de 25 ans avaient les mêmes aspirations professionnelles depuis l'âge de 15 ans et 6,9 % avaient les mêmes aspirations professionnelles depuis l'âge de 17 ans. Environ le tiers avaient fait leur choix en début de vingtaine : 15,9 % avaient les mêmes aspirations professionnelles depuis l'âge de 21 ans et 16,0 %, depuis l'âge de 23 ans.

Chez la majorité des autres jeunes de 25 ans, il existait un fort degré d'incertitude quant à leur choix de carrière. Plus de 13 % des jeunes adultes étaient toujours indécis à l'égard de leur carrière à 25 ans, alors que près de 4 jeunes sur 10 (38,3 %) avaient choisi une nouvelle carrière.

Les femmes étaient tout aussi susceptibles que les hommes de modifier un choix de carrière fait plus tôt. À l'âge de 25 ans, 10,1 % des répondantes avaient conservé les mêmes aspirations professionnelles qu'elles avaient à l'âge de 15 ans, comparativement à 9,1 % des répondants.

Parmi les autres facteurs jouant un rôle dans le choix de carrière, on constate que plus les parents accordaient de l'importance aux études postsecondaires, plus les jeunes faisaient preuve de cohérence dans leurs aspirations professionnelles. C'était particulièrement le cas pour ceux qui conservaient le même choix de carrière depuis l'âge de 21 ans. Ces jeunes étaient proportionnellement plus nombreux (17,2 %) à avoir manifesté une telle cohérence dans leur choix de carrière que ceux dont les parents accordaient une importance moindre aux études postsecondaires (8,5 %).

L'opinion des parents sur l'importance des études postsecondaires avait un effet semblable chez les personnes ayant atteint l'âge de 25 ans sans avoir encore fait de choix de carrière précis. Près de la moitié des jeunes adultes dont les parents accordaient de l'importance aux études postsecondaires choisissaient une nouvelle carrière (36,9 %) ou demeuraient toujours indécis (12,4 %). En revanche, chez les jeunes dont les parents accordaient une importance moindre aux études postsecondaires, plus des deux tiers choisissaient une nouvelle carrière (46,8 %) ou étaient indécis (19,4 %).

Lorsque l'on tient compte du statut socioéconomique (SSE) de la famille, une plus grande proportion de jeunes dont le SSE de la famille est élevé (13,6 %) faisaient preuve de cohérence dans leur choix de carrière à partir de l'âge de 15 ans, comparativement à 7,9 % de ceux provenant de familles dont le SSE est faible. Ces jeunes dont le SSE de la famille est élevé étaient aussi moins susceptibles d'être indécis quant à leur choix de carrière à l'âge de 25 ans (9,3 %) que l'étaient ceux dont le SSE de la famille est faible (16,0 %).

La cohérence manifestée tôt dans le choix de carrière a été associée au commencement précoce des études postsecondaires et à des niveaux de scolarité plus élevés à 25 ans. Les jeunes qui faisaient preuve de cohérence dans leur choix de carrière à compter de 15 ans et de 17 ans étaient plus susceptibles d'avoir commencé leurs études postsecondaires dans les 15 mois suivant la fin de leurs études secondaires que d'avoir commencé leurs



études postsecondaires 16 mois ou plus après la fin de leurs études secondaires. En revanche, ceux qui faisaient preuve d'indécision à l'égard de leur carrière à 25 ans étaient moins susceptibles d'avoir commencé leurs études postsecondaires dans un délai de 15 mois.

De plus, tous ceux qui avaient fait preuve de cohérence dans leur choix de carrière à un moment donné étaient plus susceptibles d'avoir terminé des études postsecondaires au niveau du baccalauréat ou à un niveau supérieur à l'âge de 25 ans, comparativement aux jeunes âgés de 25 ans toujours indécis à l'égard de leur choix de carrière.

Note aux lecteurs

Le présent feuillet d'information est basé sur des données longitudinales des cycles 1 à 6 (2000 à 2010) de l'Enquête auprès des jeunes en transition (EJET). L'EJET a été menée conjointement par Statistique Canada et Emploi et développement social Canada dans le but d'examiner les principales transitions touchant les études, la formation et le travail dans la vie des jeunes.

Les données ont été recueillies tous les deux ans, auprès des mêmes répondants à partir de l'âge de 15 ans (cohorte A, cycle 1 de l'EJET). On a demandé à ces jeunes « Quel genre d'emploi ou de profession aimeriez-vous avoir lorsque vous aurez environ 30 ans? ». La même question a été posée aux répondants lorsqu'ils avaient 17 ans, 21 ans, 23 ans et 25 ans (cycles 2, 4, 5 et 6 respectivement). La question n'a pas été posée aux répondants lorsqu'ils avaient 19 ans (cycle 3).

Les catégories analytiques ont été définies en fonction des âges auxquels les aspirations professionnelles des répondants commençaient à être « cohérentes », c'est-à-dire le moment où leurs réponses indiquaient le même groupe professionnel et le même niveau de scolarité requis d'un cycle à un autre jusqu'à la fin de l'enquête, quand les répondants avaient atteint 25 ans.

L'importance qu'accordent les parents aux études postsecondaires et leurs attentes par rapport à la réalisation d'études postsecondaires de leur enfant ont été rapportées par les répondants de l'EJET à 15 ans et à 17 ans.

L'indicateur de statut socioéconomique de la famille a été tiré des données décrivant les niveaux de scolarité des parents, les professions des parents, et les possessions matérielles et culturelles au foyer.

Le feuillet d'information a été produit dans le cadre du Programme d'indicateurs pancanadiens de l'éducation. Il s'agit d'une initiative du Conseil des statistiques canadiennes de l'éducation, un partenariat entre Statistique Canada et le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada).

Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête 4435.

Le feuillet d'information intitulé « Tendances liées au choix de carrière des jeunes Canadiens et les études postsecondaires qui lui sont associées », qui fait partie de la série *Indicateurs de l'éducation au Canada : feuillet d'information* (81-599-X), est maintenant accessible à partir du module *Publications* de notre site Web, sous l'onglet *Parcourir par ressource clé*.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (infostats@statcan.gc.ca), ou communiquez avec les Relations avec les médias au 613-951-4636 (ligneinfomedias@statcan.gc.ca).